

## RELEVÉ DE DÉCISIONS ET INFORMATIONS 2011

**REPLACEMENTS DANS LES ÉQUIPES QUALIFIÉES :** Plus aucun remplacement n'est autorisé. Les équipes qualifiées doivent se présenter dans la même formation que lors de la qualification. En cas d'indisponibilité d'un joueur, pour quelque raison que ce soit, l'équipe concernée ne pourra participer. La Ligue ou le Comité qu'elle représentait, effectuera le remplacement avec l'équipe battue par celle-ci lors de la qualification ou devra attribuer dans la suite du classement du qualificatif.

Cette disposition s'applique aux championnats Départementaux, Ligues et Nationaux.

**LE COACHING LORS DES CHAMPIONNATS JEUNES** pourra être effectué par un initiateur qui, comme les éducateurs, déposera sa carte à la table de marque en même temps que les licences. Pour tous les Championnats **L'ARRÊT DES PARTIES** se fera de 12 h 30 à 14 h et la restauration devra être disponible à partir de 11h30. (coupure de 1 h 30 et non plus de 2 h).

**TOUT JOUEUR PARTICIPANT A UNE COMPÉTITION OFFICIELLE DOIT ÊTRE EN MESURE DE JUSTIFIER DE SON IDENTITÉ, À LA DEMANDE DU JURY, DE L'ARBITRE OU DU DÉLÉGUÉ. À DÉFAUT, IL SERA EXCLU DE LA COMPÉTITION**

### IL EST INTERDIT AUX JOUEURS

- DE CONSOMMER DES BOISSONS ALCOOLISÉES
- D'UTILISER DES TÉLÉPHONES PORTABLES SUR LES JEUX PENDANT TOUTE LA DURÉE DE LA COMPÉTITION
- DE FUMER DANS LES CARRES D'HONNEUR QUELLE QUE SOIT L'IMPORTANCE DU CONCOURS

**La protection de l'arbitre et du teneur de table**  
**incombe à la société organisatrice.**